



Coupe Vétérans Loisirs
Foot à 11
2025 – 2026
MAJ 29/08/25



MODALITÉS D'ORGANISATION

Equipes intéressées en Meuse

1. US Behonne L Présent Visio
2. RC Saulx B
3. ENT VHF
4. FC Dugny

Possibilité de créer une ENTENTE



Equipes engagées en Championnat Meurthe et Moselle

1. SC Commercy Présent
2. FC Pagny
3. AC Rigny Absent Excusé
4. ENT Sorcy VV Présent
5. Vignot Lérouville Présent
6. US Etain B
7. ENT CO
8. Vaucouleurs GOG Présent Visio



RÈGLEMENT COUPE MEUSE DES VÉTÉRANS / LOISIRS



Article 1 – Organisation

Le District Meusien de Football organise une épreuve réservée aux joueurs titulaires d'une **licence senior vétérans ou loisirs** et ouverts aux équipes des clubs régulièrement affiliés à la F.F.F.

Article 2 – Gestion

La mise en place, le contrôle et la direction de ces épreuves sont assurés par la commission administrative en lien avec la commission loisir. Ses décisions peuvent être frappées d'appel dans les conditions prévues par les RG du District.

Article 3 – Engagements

Tout club désirant prendre part à ces épreuves doit engager son équipe via « Footclubs », la date limite étant précisée sur ce dernier. Tout engagement tardif pourra être entériné que sous réserve d'acceptation par la commission.

Article 4 – Modalités d'organisation

La coupe se déroule en 1 ou 2 phases. Les rencontres se déroulent le dimanche matin.

Les rencontres ont une durée de 70 minutes répartie en deux mi-temps de 35 minutes ou 80 minutes réparties en deux mi-temps de 40 minutes si accord entre les 2 clubs avant le match.

Le calendrier est établi par la commission désignée à l'article 2 du présent règlement et diffusé aux clubs dans les plus brefs délais.

Utilisation de la FMI (Feuille Match Informatisée).



RÈGLEMENT COUPE MEUSE DES VÉTÉRANS / LOISIRS



Article 5 – Participation et qualification

L'épreuve est ouverte à des équipes dont les joueurs doivent être titulaires de la licence senior vétérans ou de la licence loisir délivrée par la Ligue. Par dérogation, ces équipes pourront comprendre trois joueurs qui ont atteint l'âge de trente ans au 31 décembre de la première année calendaire de la saison en cours et qui n'ont pas encore atteint l'âge de la catégorie senior vétérans.

Article 6 – Arbitrage

6.1 Compétition en 1 phase : par un arbitre officiel.

6.2 Compétition en 2 phases :

Pour la 1^{ère} phase : un dirigeant de l'équipe recevante officiera en tant qu'arbitre. Si une équipe sollicite la désignation d'officiels (arbitres, arbitres assistants), les frais seront à sa charge.

Pour la 2^{ème} phase : par un arbitre officiel.

Article 7 – Forfait

Se référer au statut financier du District Meusien de Football.

Article 8 – Cas non prévus

Pour tous les cas non prévus au présent règlement, la commission administrative du district prendra une décision.



GROUPES PHASE 1, PAR SECTEUR



GROUPE A

US ETAIN B

FC DUGNY

ENT VHF

GROUPE B

ENT SORCY VV

VIGNOT LEROUVILLE

AC RIGNY

GROUPE C

SC COMMERCY -

VAUCOULEURS GOG -

FC PAGNY

GROUPE D

US BEHONNE LONGEVILLE

ENT CO

RC SAULX B



MODALITÉS D'ORGANISATION



Dates libres du championnat Vétérans Meurthe et Moselle

PHASE 1

Groupes de 5 (matchs aller) / 4 dates : J1 14/09 – J2 12/10 – J3 16/11 – J4 30/11

Groupes de 4 (matchs aller) / 3 dates : J1 14/09 – J2 12/10 – J3 16/11 – J4 30/11

Groupes de 3 (matchs aller / retour) : 4 dates : J1 14/09 – J2 12/10 – J3 16/11 – J4 30/11

Matchs à jouer avant le 31 janvier

PHASE 2

Tour préliminaire (4 matchs) : 2^{èmes} reçoivent un 3^{ème} : 8/03 **(doit être joué pour le 23/03)**

¼ de finale (4 matchs) : 1^{ers} de chaque groupe reçoivent : 05/04 : Match 1 – Match 2 – Match 3 – Match 4
(doit être joué pour le 10/05)

½ finale (2 matchs) : 24/05 : V Match 1 contre V Match 2 = **V1** - V Match 3 contre V Match 4 = **V2**
(doit être joué pour le 1/06)

Finale : samedi 13 ou dimanche 14 juin : **V1** contre **V2**



TIRAGE AU SORT TOUR PRELIMINAIRE



2A 2B 2C 2D / 3A 3B 3C 3D

Impossible de jouer contre une équipe de la phase 1

Match 1 : 2^{ème} groupe ... / 3^{ème} groupe ...

Match 2 : 2^{ème} groupe ... / 3^{ème} groupe ...

Match 3 : 2^{ème} groupe ... / 3^{ème} groupe ...

Match 4 : 2^{ème} groupe ... / 3^{ème} groupe ...



Validation de la
« **Coupe Vétérans Loisirs**
de + de 35 ans »
par les clubs





MODALITÉS D'ORGANISATION



Engagement par FOOTCLUBS
Avant le 1 septembre
Pour les clubs de l'ENT VHF,
RC Saulx B et FC Dugny
« Coupe Meuse Des Vétérans »



Renseignements :
Thierry GRANDJEAN :
Conseiller Technique DAP

Tél : 06 28 09 05 42 /

Mail : tgrandjean@meuse.fff.fr